

SPA EURO RACE

Du Collège des Commissaires Sportifs

Décision N° 3

Au concurrent : Jordi PALOMERAS

Vu le rapport du Directeur de Course, le collège des Commissaires Sportifs considère qu'une infraction a été commise par le concurrent repris ci-dessus et impose la pénalité suivante

Voiture # 123

Concurrent Jordi PALOMERAS

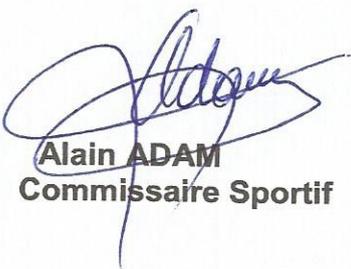
Fait: coupe la chicane au "turn" 5 et gagne une place

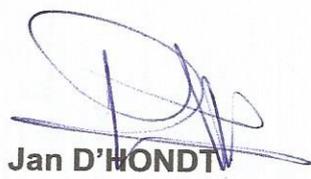
Infraction article 8.1 du Règlement Sportif de la Clio Cup 2017;

Pénalité: un "Drive Through" converti en 30 " de pénalité.

Le concurrent a été entendu préalablement en ses explications.


Marc JANSSEN
Commissaire Sportif
Président


Alain ADAM
Commissaire Sportif


Jan D'HONDT
Commissaire Sportif

Date 10 June 2017 à

Reçu copie:

(Signature)

Heure 17h50 **Date** 10/06/17

Copie pour: Le Concurrent
Le Directeur de Course
Le secrétaire du meeting
Le délégué de presse
Le chronométrateur
Le panneau d'affichage